COUP D'ŒIL SUR L'ACTU RH

N°16

BON À SAVOIR

- Mise à jour au 18.05.2021 du protocole sanitaire en entreprise et actualisation des attestations de déplacement en raison du couvre-feu décalé à 21h (21h à 6h).

- Décret du 10.05.2021 relatif à l'allongement et à l'obligation de prise d'une partie de **congé paternité** et d'accueil de l'enfant : Entrée en vigueur au **01.07.2021** / congé à prendre dans les 6 mois suivant la naissance / **congé de 25 jours (1 enfant) ou 32 jours (naissances multiples)** fractionnable en 2 périodes / Délai de prévenance d'1 mois concernant la date prévisionnelle de l'accouchement.

- **Infractions routières** : Désignation des conducteurs → Consultez le nouveau référentiel Cnil concernant le traitement des données personnelles.

- **Des changements en matière d'activité partielle, annoncés par la Ministre du Travail, devant la Commission des affaires sociales (à manier avec prudence / textes non parus / et pour les courageux → vidéo à regarder) :**
  - Dans les secteurs non protégés :
    - Jusqu'au 31.05 : reste à charge de 15 %
    - à compter du 01.06: reste à charge de 25 %
    - à partir du 01.07: reste à charge de 40 % (salarié 60 % / employeur 36 %)
  - Dans les secteurs protégés : notamment reste à charge zéro jusqu'au 30.06 / à compter du 01.07 : baisse progressive

ALERTES POINTS DE VIGILANCE

- **Pensez à votre obligation de cotisation patronale de 1,50% sur la tranche 1 pour les « cadres et assimilés » (prioritairement affectée pour la garantie décès) / sanction sévère = 3 PASS (soit 123 408 € en 2021).**

- Arrêt de la Cour de Cassation du 14.04.2021 n°19-12180 : En cas de **rétrogradation**, « l'acceptation par le salarié de la modification du contrat de travail proposée par l'employeur à titre de sanction n'emporte pas renonciation du droit à contester la régularité et le bien-fondé de la sanction. »

Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?

- Contrôles de **l'inspection du travail** : Quelles sont les **perspectives 2021** ? Cliquez ici
  - Santé et sécurité au travail (COVID 19, chute en hauteur, amiante, contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) → **90 000 interventions annoncées !**
  - Lutte contre le travail illégal, **fraude à l'activité partielle** et détachement
  - **Egalité salariale entre les femmes et les hommes** → 15 000 interventions annoncées.

- Actualités URSSAF du 17.05.2021 concernant la déclaration de la contribution annuelle OETH : à faire le 05/06 ou le 15/06. Toutefois en cas de difficulté, possible report au 05/07 ou au 15/07/2021.

- Consultez régulièrement le BOSS (Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale), opposable depuis le **01/04** : faites le tour des règles applicables en matière de **frais professionnels et d'avantages en nature** ou encore d'entretien des **vêtements de travail.**

- A lire : Un article intéressant intitulé « Punis d'être trop bons : ces salariés qu'on surcharge de travail »

SELARL
2, rue Henri Dunant
57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ
Tel : +33 (0)3.87.17.42.80
E-mail : elide@elideavocats.com
Site : http//www.elideavocats.fr

Publication du 19/05/2021
Tous droits réservés - élide©

élide Société d'Avocats